quartier général de Belleville. Il la lit avec des transports de joie, la communique à ses camarades et y répond le 18 août.

Il m'est impossible de ne pas faire remarquer, avant de donner le texte de sa réponse, combien elle est importante et décisive en ce qui touche la question Louis XVII. Les partisans de la survivance ont toujours affirmé que l'enfant royal, tiré du Temple, a été conduit à l'armée de Charette, qu'elle l'a reconnu et acclamé. Or, voici une lettre écrite par Charette lui-même, plus de deux mois après la date assignée à la mort ou à la délivrance du petit roi. Cette lettre, adressée à « Sa Majesté Louis XVIII », Charette l'eût-il écrite s'il avait reçu l'enfant des mains de ses libérateurs et s'il l'avait fait reconnaître et proclamer par son armée ? Insister serait faire injure au bon sens de mes lecteurs, et je laisse la parole au général en chef qui adresse à son roi, en son nom comme en celui de ses soldats, et en des termes d'une rare éloquence, le témoignage éclatant de leur soumission et de leur fidélité :

« Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire de Vérone le 8 juillet dernier. Quelle satisfaction pour mes braves compagnons d'armes et pour moi d'apprendre par vous-même que le trône de saint Louis et d'Henri IV n'est plus vacant ! Héritier de leurs vertus, vous allez enfin régner avec elles sur le trône des Français dont vous êtes le père. En effet, le généreux pardon que votre clémence daigne accorder à un peuple si longtemps coupable de rébellion et des crimes les plus atroces est bien digne de son cœur; et puisque les malheurs dans lesquels il est comme plongé surpassent toute croyance, pour les vaincre il ne voit plus que votre bonté et votre indulgence pour vous aimer et vous chérir comme un père.

» Je remercie très humblement Votre Majesté du grade qu'elle a bien voulu me conférer par sa lettre du mois de juin 1795 et du commandement de son armée catholique et royale. L'intérêt qu'elle y prend et ses bontés ne peuvent qu'augmenter et servir mon dévouement, car je sens même que les revers et les entraves que la Providence réserve peut-être encore à la prospérité de vos armes ne peuvent ni me ralentir ni m'intimider. Puissé-je encore donner à Votre Majesté l'assurance que j'emploierai tous les moyens qu'elle remet entre mes mains pour faire connaître sa clémence et sa bonté !

» Quelle douleur pour moi, sire, et pour tous les Français que j'ai l'honneur de commander, d'apprendre que votre auguste frère éprouve encore des difficultés qui l'empêcheront peut-être et de quelque temps de paraître à la tête des braves et fidèles sujets de Votre Majesté ! Qu'il eût été doux pour nous de voir près de nous le prince magnanime que nos cœurs désirent depuis si longtemps !

» A l'époque où vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, vous ignoriez que la trêve que des événements imprévus m'avaient forcé de faire était rompue et que, dès le mois précédent, j'avais publié un manifeste dans lequel je dévoilais les causes secrètes de cette apparence de conciliation, qui avait étonné une partie de l'Europe. Vous savez sans doute maintenant que déjà plusieurs victoires remportées sur les rebelles leur ont fait quitter les pays conquis pour Votre Majesté. Je puis donc sans aucune difficulté faire connaître et publier la déclaration que vous adressez à vos sujets. Je le ferai près de vos armées et ne négligerai aucun moyen pour la propager.

» Je puis vous instruire, sire, que Sa Majesté britannique a fait débarquer sur la côte de Saint-Jean-de-Mont et sur la côte de Saint-Gilles 40 milliers de poudre, 1,200 fusils, 3,000 sabres, 250 habits complets, deux pièces de campagne de 4 et quelques autres équipements de guerre. J'ai protégé ce débarquement, et malgré les tentatives des rebelles qui se sont présentés deux fois pour s'y opposer, j'ai conduit le convoi à bon port, au sortir de l'escadre qui, témoin oculaire de ces deux actions, fut tellement satisfaite de l'ordre, du courage et de la bonne volonté des troupes que je commande, que les chefs m'ont promis sous peu de jours un nouveau débarquement tant de munitions de guerre que de forces militaires.

» Je ne pourrais, sire, sans les affaiblir, exprimer les sentiments qui animent mes braves compagnons d'armes. Amour, respect, fidélité, dévouement à votre personne sont ceux qui remplissent tous les cœurs. Tous brûlent du désir le plus ardent de terrasser les rebelles, de voir Votre Majesté assise sur le trône de ses augustes pères et de déposer à vos pieds les armes que nous emploierons jusqu'au dernier soupir contre ceux qui s'opposeraient au bonheur dont Votre Majesté veut faire jouir ses sujets. — LE CHEVALIER DE CHARETTE. »

Avant d'être en possession de cet acte solennel de reconnaissance, Louis XVIII devait longtemps attendre ; il ne le reçut qu'à la fin de septembre. Mais ne mettant en doute ni la soumission ni la fidélité des Vendéens et de leur général en chef, il avait continué à lui écrire. Le 4 septembre, c'est le désastre de Quiberon, qu'il vient d'apprendre, qui lui met la plume à la main.

« Vous jugerez facilement, monsieur, de la douleur avec laquelle j'ai appris la funeste affaire de Quiberon et ses affreuses suites. Mon cœur est déchiré, mais mon courage n'est pas ébranlé. Mon espoir résidait en vous avant cette cruelle journée; il y réside de même aujourd'hui. Les malheurs de la guerre peuvent me faire pleurer de braves et fidèles sujets ; mes parents les plus proches peuvent abandonner ma cause ; Charette et sa valeureuse armée me restent ; je suis toujours aussi sûr de remonter sur mon trône. Les sentiments que je vous ai exprimés dans ma dernière lettre n'ont pris que plus d'autorité, et les commissions que je vous ai données n'ont fait qu'acquérir plus d'importance... Je ne terminerai pas cette lettre sans vous parler, je ne dirai pas du désir, mais du besoin impérieux que j'éprouve tous les jours davantage d'être auprès de vous, de vaincre ou de mourir à la tête de ma brave armée catholique et royale. »

Quelques jours plus tard, hanté par la pensée qui clôt cette lettre, il y revient en des termes plus vibrants, plus enfiévrés :

« Je vous ai écrit dernièrement que ce n'était pas seulement les armes à la main que vous pouviez me servir ; je vais vous en fournir un autre moyen. Votre communication avec l'Angleterre est certainement bien ouverte à présent et je ne doute pas que vous n'en ayez pareillement une avec l'Espagne. Il s'agit d'en profiter pour me rendre le plus grand des services. Le devoir, l'honneur, l'amour de la gloire, le sang de Henri IV qui bout dans mes veines, tout ce qui peut agir sur mon âme m'appelle auprès de vous, et je souffre, je m'indigne de mon oisiveté. Faites bien sentir, et assurément cela est aisé, à l'Angleterre et à l'Espagne, combien il est nécessaire que je paraisse moi-même à la tête de votre invincible armée. Vous avez, du moins je l'espère, un autre moi-même avec vous ; mais ce n'est pas assez. Henri IV n'a pas reconquis son royaume par ses lieutenants ; je veux l'imiter, ou si tant de gloire ne m'est pas réservée, je veux du moins avoir celle d'être le premier roi de France qui soit mort sur un champ de bataille et qu'on grave sur mon tombeau : « Ici mourut Louis XVIII, » en combattant pour rendre à ses sujets leur reli- » gion et leur bonheur. »

» Je n'en dis pas davantage à celui qui connaît si bien le langage de l'honneur. Employez actuellement toute votre influence pour arriver à ce but si nécessaire pour ma gloire et pour le salut de mon royaume. J'ai fait la même démarche à Madrid et à Londres. J'aimerais mieux que ce fût l'Espagne qui me conduisît à vous, cela serait plus prompt et plus convenable. Mais pourvu que j'arrive, je ne regarderai pas au chemin.

» Adieu, brave et fidèle Charette, comptez à jamais sur l'amitié et la reconnaissance de votre roi. »

Malheureusement pour Louis XVIII, Charette était sans relations ni moyens de correspondance avec l'Espagne. Il n'en avait pas davantage avec l'Angleterre, depuis qu'elle avait débarqué en Bretagne des munitions et des armes. Le désastre de Quiberon avait arrêté ces envois. Quant à Monsieur, c'est en vain qu'on l'avait espéré ; il n'avait pas paru et continuait à ne pas paraître.

« Cependant, mandait Charette au roi le 28 septembre, j'ai reçu, il y a huit jours, un envoyé de Monsieur qui m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il était parti sur l'escadre anglaise et prêt à descendre sur nos côtes ; il a la bonté de me témoigner le plus vif désir de se joindre à nous. Nous attendons ce moment avec une joie inexprimable, mais quelquefois altérée par la crainte que nous inspirent les lenteurs peut-être méditées que les Anglais apportent à effectuer son débarquement. En effet, l'escadre qui borde nos côtes ne fait que louvoyer et tirailler sur les différents postes et ports qu'occupent les rebelles, ce qui les inquiète et fait descendre journellement des forces considérables sur la côte. Cependant le temps presse, la saison s'avance, la mer va devenir de jour en jour plus impraticable ; nos côtes hérissées d'écueils ne permettront bientôt plus l'abordage et nous serons peut-être encore privés pour longtemps du bonheur de posséder un prince dont la présence aussi utile que désirée deviendrait le centre commun et le point d'unité de toutes vos armées qui, réunies sous un seul chef, acquerraient plus de force et de consistance. »

Dans la même lettre, Charette s'expliquait en toute franchise sur le désir de le rejoindre que lui avait exprimé le roi, et il s'attachait à le détourner d'un tel dessein que l'état de l'opinion publique en France lui faisait considérer comme aussi imprudent qu'inutile.

« Par votre dernière, sire, vous avez la bonté de me faire part du projet que vous avez de venir vous placer à la tête de vos armées de la Vendée et de Bretagne. J'ai déjà eu l'honneur de répondre à Votre Majesté que je ne pourrais vous exprimer les sentiments dont votre présence remplirait tous les cœurs de vos fidèles sujets en vous voyant à leur tête ; mais que nous ne pouvions nous livrer en ce moment à cette flatteuse espérance, que vos jours, sire, nous sont trop chers et trop précieux pour vous engager à les exposer dans des temps et des circonstances aussi orageux, dans un moment où les esprits et les opinions diversement agités n'offrent encore aucun résultat prépondérant. J'ai supplié comme je supplie encore Votre Majesté de suspendre son grand courage jusqu'au moment où l'opinion publique, plus progressive peut-être en ce moment que ne pourrait l'être la force des armes, aura dissipé l'illusion et reconquis à Votre Majesté les cœurs de cette nombreuse portion de ses sujets qui n'ont pu cesser de lui être fidèles, mais que la crainte, la faiblesse, la pusillanimité ont retenus et retiennent encore parmi les rebelles, faute d'un point de ralliement et d'un centre de force qui les mettrait à couvert de la proscription et du glaive des assassins, jusqu'au moment enfin où votre auguste frère, marchant à la tête de vos fidèles sujets, faisant connaître à tous les Français craintifs et timides votre clémence et vos bontés par les siennes propres, vous aura ouvert une carrière de gloire et de triomphes moins périlleux.

» Mais, sire, s'il est vrai que la politique des cours étrangères fût de vous refuser l'appui et la protection que vos malheurs et leur propre intérêt sollicitent si impérieusement, s'il nous était réservé de vous voir si cruellement abandonné après tant de vaines agitations, alors, sire, venez au milieu de vos fidèles sujets, venez avec confiance vous placer à leur tête ; ils ne verront plus de danger pour votre personne ; leurs corps vous serviront d'égide, et vous les verrez plutôt tous mourir à vos pieds et s'enterrer sous les derniers débris de la monarchie, que de vous abandonner un seul instant. Non, sire, la Providence ne permettra jamais que la France reste en proie à la tyrannie d'une poignée de factieux et de rebelles. Votre présence rallumera dans le cœur de tous les vrais Français cet ancien amour pour leur roi qui n'a pu en être effacé ; ils tomberont tous à vos pieds, et le généreux pardon que déjà vous leur accordez fera qu'ils ne vous verront bientôt plus que comme leur roi, leur vainqueur et leur père. Tels sont, sire, les vœux, les désirs et les sentiments les plus chers à nos cœurs. Nous avons tous juré de les conserver jusqu'au tombeau et de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour vous, pour votre bonheur et pour la gloire du trône de France. »

A la fin du dossier dont je viens de publier le contenu, se trouve une dernière lettre sans date ; elle est encore du roi :

« Il y a bien longtemps, monsieur, que je n'ai pu communiquer avec vous ; vous n'en savez que trop la raison. Enfin, les obstacles ont diminué et j'en profite avec empressement. Bientôt, je l'espère, mon frère vous prouvera lui-même que le sang de Henri IV est toujours digne de commander à des Français comme vous ; il ne sera, je m'en flatte, me précurseur que de bien peu. Mais en attendant ces moments, objets de mes plus ardents désirs, il est bien essentiel que tous ceux que l'honneur anime marchent par la même route comme ils tendent au même but. Mes agents de Paris vous feront connaître les plans, instructions et pouvoirs que j'ai arrêtés. Je vous exhorte aussi à vous entendre avec M. de Mustier qui possède également toute ma confiance et en tout ; je connais trop bien votre zèle et votre attachement à ma personne et à mon service pour douter que vous ne vous prêtiez à tous les arrangements que le bien de l'État exigera de vous. »

Il semble au premier abord que cette lettre soit sans importance ou plutôt n'ait que celle des recommandations vagues et d'ordre général qu'elle contient. Ma le croire, ce serait se tromper. En réalité, elle prouve que le roi s'est laissé circonvenir par son frère et par les émigrés de Londres. Ils trouvent que Charette s'émancipe trop, agit trop par lui-même, a trop de son côté, rebelle à toute direction, à toute contrôle, qu'il est trop libre en un mot et qu'il doit se plier au joug de la coterie anglaise. Ils ont convincu le roi de la nécessité de l'obliger à suivre la route qu'ils suivent eux-mêmes et à marcher non sel son inspiration, mais selon les leurs.

La prétention est singulière, d'autant plus déplacée que le comte d'Artois, sourd aux appels incessants de Charette, se dérobe à toutes les occasions qui s'offrent à lui de l'aller rejoindre. Avec un peu d'audace, cependant, il pourrait passer en France. Il le pourrait par la côte de Saint-Jean-du-Mont, par la pointe de Locmariaquer puisque c'est par ces voies que les émissaires chouans viennent conférer avec lui. Mais il tient pour indigne de son rang d'aller chouanner. Sa conduite, si peu conforme à ses paroles, est si piteuse, qu'au jour de la défaite finale des chouans elle donne une apparence de raison à la fameuse lettre, faussement d'ailleurs attribuée à Charette et adressée à Louis XVIII, qui commence par ces mots : « Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu. »

Le document était apocryphe ; cette lettre qu'on se passait sous le manteau était l'œuvre d'un mystificateur, mais elle exprimait l'opinion d'un grand nombre d'émigrés qui n'accusaient que le comte d'Artois lui-même de l'impuissance à laquelle il se prétendait réduit. Il est cependant remarquable que Charette ne figure pas parmi ses accusateurs. Lorsque, quelques semaines plus tard, l'héroïque épopée de ce grand chouan prendra fin, lorsque vaincu, arrêté, condamné, il marchera au supplice, ce n'est pas au comte d'Artois qu'il imputera la responsabilité de sa mort, mais au gouvernement britannique, qui a trompé sa confiance en ne tenant pas les promesses qu'il lui avait faites.

— Voilà donc où ces gueux d'Anglais m'ont conduit ! s'écriera-t-il.

Et quoi qu'il pense du frère de Louis XVIII, il ne prononcera même pas son nom.

ERNEST DAUDET.

AU JOUR LE JOUR

Réunions et cérémonies

M. BIENVENU MARTIN A BESANÇON

Nous avons dit hier que M. Bienvenu Martin, ministre de l'instruction publique, après avoir inauguré le chemin de fer de Morteau à Maiche, avait assisté au concours musical organisé à Besançon.

Il a présidé hier dans cette ville la cérémonie d'inauguration du lycée de filles. Une foule considérable avait été attirée par cette cérémonie.

Sur tout le parcours le ministre a été très vivement acclamé.

Un banquet de cinq cents couverts a été servi ensuite au manège Rivotte. Des discours ont été prononcés par le préfet, MM. Baigue, maire ; Bernard, sénateur ; Beauquier et Marc Réville, députés. M. Bienvenu Martin a affirmé la parfaite entente de tous les membres du gouvernement et sa volonté de continuer l'œuvre républicaine des deux derniers cabinets en s'appuyant sur la majorité républicaine qui n'est pas un groupe fermé.

Les distinctions suivantes ont été décernées par M. le ministre de l'instruction publique :

Sont nommés officiers de l'instruction publique : MM. Baigue, conseiller général, maire de Besançon ; Benoist, chef de musique à l'école d'artillerie du 7e corps d'armée ; Beuque, juge de paix à Vercel ; Boileau, commis d'inspection académique ; Dorey, proviseur du lycée ; Dorberge, professeur à l'école de musique ; Garnier, directeur de l'école primaire supérieure de l'arsenal ; Hérique, aide chronométreur à l'observatoire ; Martin, inspecteur départemental du travail dans l'industrie.

Officiers d'académie : MM. Alric, chef de la musique des sapeurs-pompiers de Valentigney ; Brouty, conseiller municipal à Besançon ; Bruet, artiste peintre à Montbéliard ; Clauzel, homme de lettres ; Faivre, conseiller municipal à Montbéliard ; Faure, membre de la commission administrative de l'hospice de Quingey ; Grogg, régleur ; Guilbert, chef de cabinet du préfet du Doubs ; Jaccard, horloger-régleur ; Jacquin, instituteur ; Kilian, professeur à l'école de musique ; Lévy, fabricant d'horlogerie ; Mathiot, instituteur libre à Terre-Blanche ; Miéville, horloger-régleur ; Moll, conseiller à la cour d'appel ; Mlle Mourlon, professeur au lycée de jeunes filles ; MM. Paligot, fabricant à Besançon ; Pateu, entrepreneur ; Mlle Tholomier, institutrice primaire au lycée de jeunes filles.

Chevaliers du Mérite agricole : MM. Corne, maire de Franois ; Descouleurs, instituteur à Vellevans ; Humbert, cultivateur à Passonfontaine.

M. Bienvenu Martin est parti hier soir pour Albertville (Savoie).

LES FÊTES DE CHERBOURG

Au banquet qui a eu lieu hier à Cherbourg, à midi, sous la présidence de M. Mascuraud, en l'honneur des délégués de Guernesey, assistaient : MM. Briaulx, connétable de Guernesey, Collings et Bishop, jurés justiciers, Murdock et Manger, douzainiers, Munday, surintendant de l'instruction, Correy, député, Randell, président de la chambre de commerce, Didot, vice-consul, Mahy, président du comité des fêtes, Dawis, qui tous avaient mis à leur boutonnière des cocardes tricolores.

Des toasts applaudis ont été portés par M. Dupré, sous-préfet ; Ringard, président du comité local du commerce et de l'industrie ; Mascuraud ; Pierre Gillet, représentant M. Dubief, ministre du commerce ; Edouard Petit, représentant M. Bienvenu Martin, ministre de l'instruction publique, et Mahieu, maire de Cherbourg.

En réponse à ces toasts, M. Bishop, juré justicier de Guernesey, prononce en français un discours où il dit que Guernesey est anglo-normande ; que les Guernesiais sont Normands pur sang et plus que cousins germains avec les Français.

Le toast de M. Bishop est suivi de l'exécution de la *Marseillaise* et du *God save the King* par la musique du 1er régiment colonial.

On porte ensuite la santé du roi d'Angleterre et du président de la République, auxquels l'assistance décide d'envoyer des télégrammes.

Le banquet a été empreint d'une intime cordialité et les hôtes guernesiais ont eu un grand succès.

L'après-midi, une conférence a été faite par M. Edouard Petit aux patronages laïques, au Grand-Théâtre.

Les chœurs des patronages ont, avant la sortie, chanté la *Marseillaise* et l'hymne anglais *God save the King*.

Les notabilités anglaises et françaises ont assisté le soir à un dîner.

Au champagne, M. Mascuraud a porté un toast à la ville de Cherbourg dont l'hospitalité a été si large.

Le maire de Guernesey a répondu en remerciant la municipalité et en ajoutant que les Français qui doivent faire une excursion mardi, trouveront dans l'île une réception chaleureuse et cordiale.

Une brillante fête de nuit a été favorisée par le beau temps.

Le patriotisme à l'école

Hier avait lieu à Vertus (Marne) la distribution des prix aux élèves des écoles communales, sous la présidence de M. Lefebvre, inspecteur d'académie. M. Léon Bourgeois, qui passe ses vacances auprès de Vertus, à Oger, assistait à la cérémonie.

L'inspecteur d'académie de la Marne a prononcé une éloquente improvisation où il s'est exprimé en ces termes :

On vous a dit ce que c'est que la France et ce que c'est que la patrie.

...Un grand homme, dont vous avez sûrement entendu parler et que vous connaîtrez mieux plus tard, Renan, a dit : « Une nation, c'est une âme, un principe spirituel. »

Retenez bien ce mot : une nation, c'est une âme. Entendez : c'est une conscience.

Vos maîtres vous ont parlé de solidarité. Eh bien, une nation est faite de la solidarité qui unit les hommes parlant la même langue, ayant les mêmes habitudes, les mêmes souvenirs, les mêmes espoirs ; et le sentiment de cette solidarité, c'est ce qu'on appelle le patriotisme.

On vous a dit encore à l'école que vous étiez venus au monde avec une dette à acquitter. Tous les bienfaits dont vous jouissez, les soins de vos parents, les leçons de vos maîtres, vous devez savoir qu'ils sont dus non seulement à vos pères, à vos mères et à vos maîtres, mais à ceux qui les ont précédés, à vos ancêtres.

Renan, dont je vous parlais tout à l'heure, a dit aussi : « Nos ancêtres nous font ce que nous sommes. » Oui, et ils ont fait la vie ce qu'elle est, c'est-à-dire meilleure qu'hier, comme vous, à votre tour, devrez la faire meilleure demain qu'aujourd'hui.

Si l'on vous annonçait que vous allez être transportés dans un autre pays, obligés de faire l'apprentissage d'autres mœurs, d'autres coutumes, vous seriez bien embarrassés. Il faut avoir quitté son pays, même peu de temps et même en restant peu éloigné de lui, pour savoir combien il nous est cher et combien nous lui sommes attachés.

C'est pourquoi la patrie est la base de notre enseignement ; mais pour expliquer et justifier entièrement notre enseignement, il faut que vous compreniez bien aussi que la solidarité nationale conduit à la solidarité universelle, c'est-à-dire que la solidarité qui unit quelques millions d'hommes conduit à la solidarité qui unit tous les hommes.

Le traître Pélissier

Le *Journal* publie ce matin la suite du récit fait à un de ses collaborateurs par le soldat Pélissier. Ayant accepté, dans des circonstances qu'il a racontées hier, d'entrer au service d'un bureau de renseignements dirigé par Muller, Pélissier aurait été chargé de procurer les plans de mobilisation des troupes de l'Est :

— Muller, me dit-il, me fit venir, dès mon retour de San Remo, à Strasbourg, pour me donner des ordres de la part du bureau de renseignements de Berlin.

Il s'agissait d'entrer adroitement dans l'intimité d'un secrétaire d'état-major de Châlons-sur-Marne, qui, pensait-on, pouvait fournir des documents intéressants.

Je partis pour Châlons, et de cette ville, j'adressai au secrétaire d'état-major qu'on m'avait indiqué une lettre pour l'inviter à venir me voir ; je n'obtins pas de réponse.

Un second voyage à Châlons ne me donna pas de meilleur résultat. Muller m'expédia alors à Verdun, où je devais voir un sous-officier avec lequel il était en correspondance, et qui avait, dans ses lettres, affirmé qu'il pourrait fournir les plans de mobilisation des troupes de l'Est ; quand j'arrivai à Verdun, je cherchai en vain ce militaire qui ne s'y trouvait pas pour l'instant.

Je revins à Bruxelles et demandai à Muller de plus amples renseignements ; celui-ci se mit dans une grande colère ; il prétendit que je m'y prenais mal, que je voulais lui faire manger de l'argent, et qu'il allait écrire lui-même au secrétaire d'état-major que je n'avais pu trouver et qu'il verrait par la suite ce qu'il y aurait lieu de faire.

Je commençais à regretter amèrement mes sottises (*sic*) et je pensais que finalement, dans mes voyages en France, je serais pincé un beau matin.

Pélissier raconta ensuite à notre confrère ce qu'il avait appris en « travaillant » avec Muller.

— Muller, agent général de l'espionnage allemand en France, commença-t-il, a son bureau central à Bruxelles, rue Banning ; il y est connu sous plusieurs noms ; il a plusieurs autres domiciles à Bruxelles, à Genève et à Milan. Ces divers domiciles ne sont que des sortes de pied-à-terre ; c'est rue Banning qu'il habite ; c'est de là qu'il envoie aux journaux des annonces comme celle-ci :

L'on demande un collaborateur sérieux ; de 100 à 500 fr. par mois. Ecrire : B. P. 46, Bruxelles.

ou comme celle-là :

Il est procuré travail écritures aux secrétaires état-major contre bonnes finances. Ecrire : K. A., Poste Central, Genève.

Ces annonces, et d'autres dans le même genre, rédigées parfois en abrégé, sont dissimulées au milieu des autres. Un civil quelconque s'adresse B. P., 46, Bruxelles, ou K. A. Poste Central, Genève ; Muller lui répond en lui demandant des références et le genre de situation qu'il occupe.

Quand Muller sait que son correspondant est un civil, il lui écrit que sa demande est prise en bonne note, et qu'on lui fera bientôt connaître le résultat de ses démarches. Il est évident que le civil n'entend plus jamais parler de Muller. S'il écrit une nouvelle lettre à Genève ou à Bruxelles, on ne lui répond plus. Il n'en est pas de même si le correspondant de Muller est un militaire ou une ordonnance d'officier, désireux de se faire une situation à la sortie du régiment, ou même de gagner quelques sous en attendant la fin du service. A celui-là, Muller répond plus nettement ; il lui demande d'abord de fournir un spécimen d'écriture ; il pousse même la complaisance jusqu'à expédier à ce militaire, depuis un bureau de poste français, pour deux ou trois francs de timbres français portant les deux lettres F. M. (Franchise Militaire).

J'ai appris que Muller se procurait ces timbres en les achetant à des sergents-majors vaguemestres qui s'imaginaient les vendre à des marchands de timbres pour collections.

Le soldat, voyant qu'on lui envoie des timbres militaires, pense que l'agence à laquelle il s'est adressé a des attaches officielles, et il prend confiance.

Muller lui demande de lui fournir une liste des officiers de la garnison, avec adresses, pour un annuaire militaire, et cela sert d'entrée en matière.

FAITS DIVERS

Lundi 14 août. — La pression s'abaisse dans l'ouest du continent, tandis qu'elle se relève rapidement sur le nord. Un mouvement orageux se forme sur la Gascogne ; le maximum barométrique se trouve ce matin près de Prague (771 mm.).

Le vent est faible d'entre est et nord et la mer est belle sur toutes nos côtes.

Des pluies sont tombées dans le nord de la Russie ; en France, le temps est resté beau.

La température a monté sur nos régions, ainsi que sur l'Allemagne. Ce matin, le thermomètre marquait 11° à Arkangel, 15° à Paris, 17° à Clermont, 21° à Toulouse, 24° à Alger, 26° à Malte.

On notait : 13° au puy de Dôme, 12° au mont Ventoux, 8° au pic du Midi.

En France, le temps va rester beau et chaud, sauf dans le sud-ouest, où des orages sont probables.

A Paris, hier, la température moyenne, 17°6, a été inférieure de 0°2 à la normale (17°8).

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel demeure très beau et les vents continuent à souffler d'entre nord et nord-est avec une vitesse modérée.

La hausse thermique s'accentue ; les maxima d'hier sont voisins de 25° et la moyenne se rapproche de la normale.

La pression barométrique décroît lentement ; à midi elle accuse 764 mm. 5.

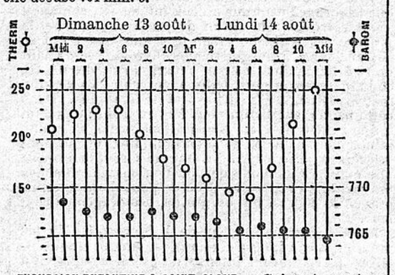

EXCURSION ENFANTINE A SAINT-CLOUD. — Soixante-quatre chars à bancs et breacks ont transporté hier dans le bois de Saint-Cloud dix-huit cents enfants des écoles communales du 19e arrondissement.

Cette longue caravane est partie de l'école communale de la rue Barbanègre, où avait eu lieu la distribution des paniers contenant le déjeuner et le goûter de chacun des petits invités, et a suivi la rue de Flandre, le faubourg Saint-Martin, les grands boulevards, la place de la Concorde, la porte de Boulogne, l'avenue du Palais.

Le déjeuner a eu lieu sur l'herbe, à l'ombre des grands arbres, sous la surveillance des instituteurs et des institutrices.

Les enfants assistèrent ensuite à des représentations de théâtre guignol et prirent part à un bal champêtre.

A six heures, chacun reprit sa place en voiture et l'on revint par le même itinéraire, en chantant à pleins poumons. Les enfants manifestaient ainsi la joie profonde que leur avait causée cette journée passée au grand air.

A LA MAISON DE M. PAUL DÉROULÈDE. — Les membres de la Ligue des patriotes ont fait hier, « en commémoration de l'arrestation de M. Paul Déroulède », une visite à la maison de leur président, à Croissy. M. Marcel Habert a longuement parlé devant les assistants, réunis sur la pelouse du jardin, de l'amnistie et des incidents qui en ont fait ajourner le vote par la Chambre des députés. Faisant allusion à la reprise de la publication des fiches par M. Guyot de Villeneuve, il a dit :

On s'est demandé de divers côtés s'il ne convenait pas que M. Guyot de Villeneuve retardât son interpellation ainsi que la reprise de la publication des fiches jusqu'après le vote de l'amnistie, cela par crainte d'indisposer le gouvernement. Ce sont là deux questions absolument distinctes. Notre ami Guyot de Villeneuve ne doit pas être arrêté par cette crainte. S'il en était ainsi, il y aurait marchandage entre le gouvernement et nous. J'affirme qu'il n'y a jamais eu de marchandage ; il n'y en a pas ; il n'y en aura jamais ! Notre ami Guyot de Villeneuve a toute liberté d'agir quand et comme il l'entendra. Je ne doute pas, d'ailleurs, que le gouvernement soit de notre avis.

M. Habert donne ensuite lecture d'une lettre de M. Déroulède, dans laquelle celui-ci déclare que « la Ligue des patriotes est pour beaucoup dans le douloureux sacrifice qu'il vient de faire ».

Je veux et je dois, ajoute-t-il, vous revenir tel que j'étais quand on m'a arraché à vous : d'une indépendance au-dessus de tout soupçon, d'une liberté de parole et d'action pleine et entière, sans compromission avec personne, sans faveur due à personne, avec, pour tout lien, mon indissoluble attachement à la patrie et à la République.

Des discours ont été prononcés encore par M. Edmond Lepelletier, député, Barillier et Roger Jourdain, maire de Rueil.

Les manifestants ont quitté Croissy en chantant la *Charrette*.

LA GAGNANTE DU MILLION. — Mme Hofer, la gagnante du gros lot de la loterie de la presse, devançant de quelques jours la date qu'elle avait tout d'abord assignée pour son départ de Sedan, a définitivement abandonné la cantine du 28e dragons. Elle est venue se réfugier dans sa propriété de Villemomble, mais elle n'y goûte point, à l'en croire, le repos et la tranquillité qu'elle souhaitait : trop de curieux rôdent sans cesse au bout de la rue du Chemin-de-Fer avec l'espoir d'apercevoir celle que l'on ne désigne dans le pays que sous le pseudonyme de la « millionnaire ».

Mme Hofer songe donc à s'installer à Paris, où elle est venue avant-hier faire des courses en compagnie de M. Brauer, son neveu, et de Julie, son ancienne bonne.

Elle doit, en tout cas, retourner à Sedan pour assister à la fête organisée par le 28e dragons pour fêter le challenge qu'il a récemment obtenu.

— Ce jour-là, dit-elle, « mes dragons » verront que je ne les ai pas oubliés.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE. — On télégraphie de Gap qu'une automobile dans laquelle se trouvaient MM. Chapuis, ingénieur des mines à Paris, et Retournad et leurs famille a fait panache en descendant les rampes du col de Bayard.

Les six voyageurs sont tous blessés : M. Chapuis a la jambe droite brisée ; le mécanicien Dromenq a le bras droit cassé ; Mme Chapuis mère, Mme et M. Retournad sont fortement contusionnés. Aucun d'eux, toutefois, n'est en danger de mort.

A Harfleur, une automobile a heurté avec violence une voiture conduite par Mme Pigeon, femme d'un cultivateur d'Oudeville. Celle-ci, blessée à la cuisse droite, tomba évanouie dans sa voiture dont les deux brancards furent brisés. Le cheval effrayé prit la fuite au galop en traînant derrière lui les harnais et les brancards qui lui battaient les flancs.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie pour rechercher les auteurs de cet accident qui, sans s'occuper de leur victime, ont accéléré encore l'allure de leur voiture.

A Remiremont, l'automobile du lieutenant G..., du 1er chasseurs à pied, a tamponné hier soir, vers sept heures, le jeune M..., âgé de cinq ans. L'état de l'enfant est assez grave.

CE N'EST PAS UN ASSASSINAT. — Surprise de n'avoir pas vu depuis longtemps une de ses locataires, la veuve Julia Davy, âgée de trente-huit ans, la concierge de l'immeuble portant le numéro 14 de la rue Bochart-de-Saron requérait hier après-midi la police pour ouvrir le logement.

A peine eut-on forcé la porte qu'on trouva, étendu sur le parquet, le cadavre de la locataire, la tête entourée d'une large flaque de sang.

La concierge, effrayée, conclut immédiatement à un assassinat. La veuve Davy, qui tenait autrefois un bar sur le boulevard Magenta, était, depuis la mort de son mari, tombée dans la basse galanterie. Nul doute qu'elle n'eût été victime d'un client de passage.

Le docteur Viollet, médecin légiste, fut aussitôt appelé pour examiner le cadavre, et il put établir sans peine que la mort de la veuve Davy était naturelle. Elle avait été frappée d'une congestion cérébrale, et, en tombant, la tête avait heurté violemment le coin de la cheminée ; ainsi s'expliquait l'hémorragie qui avait souillé le parquet.

M. Hamard, chef de la Sûreté, venu à minuit rue Bochart-de-Saron, est reparti aussitôt après avoir connu le diagnostic du médecin.

Le permis d'inhumer a été délivré d'urgence.

CRIME OU SUICIDE. — Nous avons annoncé hier que le corps d'un homme bien vêtu avait été trouvé sur le quai de Courbevoie. On n'a pas encore pu établir l'identité de cet homme, dont le linge était marqué H. T., et dont les vêtements, presque neufs, portaient intérieurement l'adresse d'un tailleur belge : Eveler, 26, place Sainte-Catherine, à Bruxelles.

De l'enquête à laquelle s'est livré le chef de la Sûreté, il semble qu'il s'agit d'un suicide. Le défunt, pense M. Hamard, doit être un comptable qui, à la suite de malversations, et se voyant sur le point d'être arrêté, sera venu à Paris pour se tuer.

M. Cail, juge d'instruction, a été chargé de cette mystérieuse affaire.

LE CONCOURS MUSICAL DE BREST. — Notre correspondant de Brest nous télégraphie que la première journée du concours musical qui a lieu dans cette ville a été marquée par un incident. Soit que les mesures d'ordre aient été mal prises, soit que les partisans de personnalités politiques qui furent écartées de l'organisation du concours voulussent prendre une revanche, la police, placée devant les portes de l'enceinte où devait se tenir le grand festival populaire, fut subitement entourée, débordée. Une poussée formidable se produisit et les portes furent forcées.

Le festival ne put avoir lieu et la distribution des récompenses ne put être faite.

MORT TRAGIQUE D'UNE ARTISTE. — Une jeune Américaine de Philadelphie, miss Helen Dunlap Hunt, âgée de vingt-quatre ans, artiste peintre, en villégiature à Saint-Jean-du-Doigt, près de Morlaix, a été surprise hier par la marée sur la roche où elle travaillait. Bonne nageuse, miss Dunlap Hunt s'est jetée à la mer, mais elle a butté contre un rocher qui lui a démis un pied ; ses mouvements ont dès lors été paralysés. Quand les secours sont arrivés, la malheureuse avait cessé de vivre.

Miss Helen Dunlap Hunt était fiancée.

JALOUSIE. — On mande de Toulon qu'hier soir, dans une campagne du quartier Claret, assez éloignée de la ville, une jeune femme de vingt-six ans, nommée Marie Rebuto, a dans une scène de jalousie frappé d'un coup de couteau au ventre son mari, facteur des postes. L'état de la victime est désespéré.

Marie Rebuto a été arrêtée.

ACCIDENT DE VOITURE. — On mande de Biarritz que pendant une promenade que faisait hier en voiture le baron Pawell Ramminge, mari de la princesse Frederique de Hanovre, les chevaux s'emballèrent sous le viaduc de la voie ferrée au passage d'un train.

Le baron, projeté hors de la voiture, fut grièvement blessé. Il a notamment une fracture au crâne.

INFORMATIONS DIVERSES

— On annonce le prochain mariage de :

M. Pierre Espinas, ingénieur, fils du professeur à la Sorbonne, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Jeanne Gide, fille du professeur à la faculté de droit, chevalier de la Légion d'honneur ;

M. André Deloye, industriel, fils du général, grand-officier de la Légion d'honneur, avec Mlle Edmée du Bousquet ;

M. Henri Savary, avec Mlle Mathilde Berger, fille du sénateur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, officier de la Légion d'honneur.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, qui vient de succomber dans son diocèse aux atteintes de la fièvre jaune